

Financer l'apprentissage, « l'une des priorités » d'É. Borne ; 2,75 Md€ en LFR pour France compétences

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°235622 - Publié le 02/12/2021 à 11:17

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 03/12/2021 à 08:31



Élisabeth Borne - © DR.

« Parmi les priorités à court terme, il y a celle du financement de l'apprentissage. Entre des recettes moindres et un succès de cette voie dont on peut se réjouir, les ressources de France compétences sont en tension. La loi de finances rectificative prévoit 2,75 Md€ pour combler une partie de son déficit. La stabilisation de son modèle doit être appréhendée avec les partenaires sociaux pour définir une trajectoire de retour à l'équilibre ».

C'est ce qu'indique [Élisabeth Borne](#), ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, le 01/12/2021, à l'occasion de la clôture du congrès annuel de la [Fnadir \(Fédération nationale des associations régionales des directeurs de CFA\)](#), la Fédération des associations régionales des directeurs de [CFA \(Centre de formation d'apprentis\)](#), organisé à Aix-en-Provence.

Elle précise que France compétences « finalise l'analyse des remontées des coûts par les branches professionnelles et prévoit de se lancer dans l'exercice de révision des niveaux de prise en charge à la mi-décembre. L'idée est de déterminer le juste prix pour chaque certification ».

Avec plus de 560 000 contrats signés en 2021 — contre 525 600 en 2020 —, « l'apprentissage a connu une hausse sans précédent et nous pouvons collectivement dire que la réforme du 05/09/2018 est une réussite », poursuit-elle.

« Dans le supérieur, on observe une augmentation de 92 % du nombre de contrats pour les bac+3 et bac+5 entre 2019 et 2020. Le fait qu'il y ait notamment de plus en plus d'apprentis issus d'écoles de management ou d'écoles d'ingénieurs permet d'enfin considérer ce dispositif à sa juste valeur. »

La ministre se dit « favorable à toute action qui peut promouvoir l'apprentissage, et notamment aux niveaux infra-bac, bac et bac+2, pour lesquels la croissance est moins importante que dans le supérieur ».

La clôture du Congrès annuel était aussi l'occasion pour la Fnadir de présenter ses propositions aux candidats à la présidentielle de 2022.

Un décret pour redéployer des ressources sous-consommées au bénéfice des CFA

Dans le cadre de la réforme de 2018, « il est considéré que les investissements à moins de trois ans sont couverts par les coût-contrats et que ceux avec des durées d'amortissement plus longues relèvent du financement des régions, auxquelles France compétences versent chaque année 180 M€ », indique Élisabeth Borne.

« Nous avons par ailleurs une enveloppe de 135 M€ qui a vocation à soutenir le fonctionnement de certains CFA (Centre de formation d'apprentis) dans une logique d'aménagement du territoire. Ce que nous ont indiqué les régions, c'est que cette enveloppe est sous-consommée. »

Pour y remédier, la ministre annonce la publication d'ici la fin de l'année d'un « décret pour organiser une fongibilité, ou en tout cas de redéployer des dépenses de fonctionnement non utilisées pour booster les ressources d'investissement ».

Des investissements auto-financés par les CFA

« De façon plus structurelle, la logique est aussi de dire que les CFA doivent dégager une capacité d'auto-financement. Ces investissements avec des durées d'amortissement plus longues ont vocation à être financés sur cette enveloppe ou par auto-financement. Cela suppose que les choses se stabilisent dans la construction du modèle économique des CFA. »

« Mieux informer pour mieux orienter les jeunes »

« Évidemment, pour être bien orienté, il faut être bien informé. Les formations en apprentissage sont désormais présentes sur Affelnet et Parcoursup. Ces questions d'informations relèvent des compétences des Régions et font partie des échanges que nous avons vu avoir avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports », indique Élisabeth Borne.

« Aujourd'hui, il existe des conventions entre les rectorats, les régions et le MENJS (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports) pour préciser ces modalités d'information, mais il faut que les branches professionnelles soient à bord. Nous aurons prochainement des échanges avec les partenaires sociaux, le MENJS et les régions », indique-t-elle.

« Vous avez aussi un rôle à jouer en allant au-devant des partenaires », indique-t-elle aux directeurs de CFA. « Cette coordination doit se faire par territoire, en dehors des conventions. »

Renforcer l'apprentissage sur les niveaux 3 et 4, « un défi »

« Comment renforcer l'apprentissage sur les niveaux 3 (CAP) et 4 (Bac pro) sur les secteurs en tension ? » s'interroge Pascal Picault, vice-président de la Fnadir.

Selon Élisabeth Borne, « c'est un défi. Cela rejoint l'enjeu de l'attractivité des métiers et cela suppose sans doute aussi de la part des branches professionnelles de travailler dessus. Si on veut attirer des jeunes vers des niveaux 3 et 4, il faut qu'il y ait des enjeux d'évolution professionnelle grâce à la formation tout au long de la vie. Il faut qu'ils aient confiance pour la suite ! »

« Il n'y aura pas de fusion entre le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage »

« *La question de la fusion des contrats de professionnalisation avec les contrats d'apprentissage est un serpent de mer, une arlésienne* », indique la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

« *Je considère que chaque contrat à ses particularités et ses motivations, et donc une utilité propre. À ce stade, il n'y aura ni fusion ni suppression de ces contrats. Nous avons besoin des deux, notamment parce que ça ne cible pas les mêmes publics.*

« *Le contrat de professionnalisation est utile dans une logique de reconversion et donc de la formation continue, alors que le contrat d'apprentissage est dédié à la formation initiale.* »

Les propositions de la Fnadir pour la présidentielle 2022

L'apprentissage « est une voie de formation d'excellence, qui a toute sa place dans le paysage éducatif français et nous y sommes très attachés », indique [Roselyne Hubert](#), présidente de la Fnadir.

« Afin de continuer à développer un apprentissage de qualité, nous avons quelques propositions pour les candidats à la présidentielle de 2022, dont voici les lignes directrices :

- La création d'un secrétariat d'État à l'orientation ;
- la mise en œuvre de la simplification administrative ;
- l'amélioration des convergences en termes de bonnes pratiques entre les différents certificateurs ;
- l'innovation pédagogique avec notamment une sécurisation financière. »



Élisabeth Borne

Ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion @ Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Parcours

Depuis juillet 2020	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion Ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion
Juillet 2019 - juillet 2020	Ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports Ministre de la Transition écologique et solidaire
Mai 2017 - juillet 2019	Ministère de la Transition écologique (MTE) Ministre chargée des Transports
Mai 2015 - mai 2017	RATP Présidente directrice générale
Avril 2014 - mai 2015	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie Directrice de cabinet
Février 2013 - avril 2014	Ministère de l'Intérieur Préfète de Poitou-Charentes, préfète de la Vienne
Juillet 2008 - janvier 2013	Ville de Paris Directrice de l'Urbanisme

Établissement & diplôme

1984 - 1986	ENPC Ingénieure
1981 - 1984	École polytechnique (X) Diplôme

Fiche n° 35935, créée le 17/07/2019 à 10:50 - Màj le 06/07/2020 à 19:21

quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »